

Communiqué de Presse

À Paris, le 13 octobre 2026



10 revendications pour les étudiants du travail social

Au vu des nombreux rassemblements et manifestations en France, y compris dans les différents Établissements de Formation du Travail Social (EFTS), la FNEMS affirme son soutien aux revendications portées par les lycéens et les étudiants, ainsi qu'aux actions de manifestation et de mobilisation pacifiques visant à défendre leurs droits.

Elle porte également des revendications issues de ses précédents travaux et rapports. Celles-ci seront complétées par de nouvelles revendications, élaborées à partir d'une enquête de terrain menée auprès des étudiants des filières sociales, afin de faire émerger leurs besoins et leurs préoccupations.

Nos 10 revendications issues de nos précédents travaux et rapports :

1. Accès aux services du CROUS

La FNEMS demande de garantir à l'ensemble des étudiants en travail social un accès effectif aux services du CROUS (restauration, logement, santé, aides sociales, sport), quelle que soit la localisation de leur établissement de formation.

2. Une réforme de la bourse

La FNEMS s'associe à la FAGE pour demander une réforme du système de bourses des étudiant.e.s en formations sanitaires et sociales afin de garantir une égalité de traitement. C'est-à-dire un transfert de compétences des bourses régionales vers le CNOUS et les CROUS.

3. Renforcement des moyens humains

La FNEMS revendique des financements publics supplémentaires permettant aux EFTS de recruter davantage de formateurs, de renforcer le suivi pédagogique et de développer l'accompagnement à la recherche de stages, tout en garantissant la diversité des métiers représentés dans les enseignements.

4. Financement de la prime Ségur

La FNEMS demande aux pouvoirs publics de compenser intégralement le coût de la prime Ségur pour les EFTS, afin d'éviter que les établissements ne réduisent leurs budgets pédagogiques pour limiter leurs déficits.

5. Accès aux stages

La FNEMS demande que les EFTS accompagnent les étudiants concernant leur recherche de stages, afin de garantir la continuité des parcours de formation et de respecter leurs projets professionnels.

Communiqué de Presse

À Paris, le 13 octobre 2026



10 revendications pour les étudiants du travail social

6. Conditions d'accueil en stage

La FNEMS revendique des conditions d'accueil et d'encadrement adaptées pour tous les stagiaires, ainsi que le respect de leurs droits, notamment en matière de gratification ainsi qu'une meilleure prise en compte des frais de déplacement liés aux stages et à l'éloignement géographique des établissements.

7. Protection des étudiants en stage

La FNEMS demande la mise en place, dans chaque EFTS, d'une procédure claire, confidentielle et accessible de signalement et d'accompagnement des étudiants victimes ou témoins de maltraitements en stage. Cette procédure doit figurer dans le règlement intérieur.

8. Conventions universitaires et transparence des coûts

La FNEMS demande une clarification et une harmonisation des conventions entre les EFTS et les universités, afin de garantir un accès équitable aux parcours universitaires. Ainsi qu'une transparence totale des EFTS sur les coûts de formation et les frais à la charge des étudiants, dès leur inscription et tout au long de leur parcours.

9. Généralisation de la représentation étudiante

La FNEMS demande la généralisation de la représentation étudiante dans les instances décisionnelles de tous les EFTS, afin de garantir la participation effective des étudiants aux décisions qui concernent leur formation et la prise en compte de leurs propositions.

10. Garantir des bâtiments et des infrastructures adaptés pour permettre aux étudiants des EFTS d'étudier dans des conditions dignes

La FNEMS demande aux régions de financer la mise aux normes, la rénovation et l'entretien régulier des bâtiments et infrastructures des EFTS leur permettant notamment d'être adaptés aux variations de température. Cela implique notamment le respect des normes de sécurité et d'accessibilité, la réparation des équipements et infrastructures dégradés, ainsi que la mise à disposition d'ascenseurs fonctionnels permettant l'accès à l'ensemble des espaces de formation.

Cette mise aux normes permettra de garantir à l'ensemble des étudiants des conditions d'études dignes, sécurisées et adaptées à leurs besoins.

**Ensemble réfléchissons et agissons pour de meilleures conditions d'études
pour les travailleurs sociaux de demain !**

Contact presse :
presidence@fnems.org

Présidente de la FNEMS
Flore LEGALLOIS